ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

BULLETIN D'INSCRIPTION GÉNÉRAL

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE
DE LA VILLE DE BASSILLAC & AUBEROCHE
Les 16 mai 2026 et 17 mai 2026

Thème (non obligatoire) *: Les chemins de la résistance en Dordogne (24)*

État civil du demandeur : *Mentions obligatoires

*Nom : ……

*Prénom……

Adresse : ……...……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone fixe : …… *Téléphone portable : ……

*Courriel : ……@.....

*Pseudonyme d'auteur : ……

☐ **Désire réserver une table de 2,40 mètres au prix de 30,00 € TTC.**
(*Pour les Auteurs et Écrivains, Poètes et tous métiers du livre, la table de 2,40 mètres est une obligation minimum pour exposer*).

☐ **Désire réserver un emplacement de 8 mètres linéaires au prix de 65,00 € TTC**
(*Pour les Éditeurs, libraires, bouquinistes et exposants, possibilité d'emplacement de 8 à 10 mètres linéaires maximum*).

La réservation ne sera définitive qu'à la réception de votre paiement et de votre dossier d'inscription (seulement les 5 premières pages paraphées et signées) ;

3 Règlements financiers de votre réservation : (*espèces non acceptées*)
- Par virement bancaire immédiat (voir RIB joint)
- Par les QR Codes de l'association.
- Par chèque bancaire joint obligatoirement à votre dossier d'inscription :

À l'ordre de : « 3A en occitanie/département littérature Vinson Fisher ».

Attention, aucun paiement ne sera accepté durant le salon 2026.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

QUALITÉ DU PARTICIPANT – NATURE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ PRÉSENTÉE

Professionnels : *N° du RC ou RM : ……

*INSEE et Siège social : …….

Particuliers : *nr pièce d'identité (*nécessaire pour les déclarations en Préfecture et assurances RC*)
……..
(*Joindre une copie recto-verso de la pièce justificative d'état civil du responsable du stand*)

Responsable du stand : Nom : ……Prénoms …….

Accompagnateurs* :

Nom : …… Prénoms : ……

Nom : …… Prénoms : ……

Nom : …… Prénoms : ……

(*Renseignements obligatoires, pour la création des badges*)

OBJETS EXPOSÉS* :
……..
……..
……..

Les 5 premières pages de votre bulletin d'inscription sont à renvoyer en courrier suivi, obligatoirement accompagnées du paiement si c'est un chèque bancaire à l'adresse suivante :
(*Ou par mail avec copie de la preuve de votre paiement si c'est uniquement un virement immédiat bancaire ou par QR Code*)

À **Monsieur Vinson Fisher, AECT/3A, 55 route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.**

1/- Les paiements peuvent être faits par virement immédiat (*voir RIB joint*), ou par QR Code,
2/- Par chèque bancaire obligatoirement joint au dossier d'inscription par courrier postal suivi avant la date de fin d'inscription terme de rigueur,
Chèques à l'ordre de : *3A en occitanie/département littérature Vinson Fisher*).
Une facture sera envoyée systématiquement après tout paiement reçu et encaissé.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

(Cochez les cases correspondantes à vos demandes et besoins) *

☐ Je désire participer aux prix du salon international du livre de Bassillac & Auberoche.

Pour concourir aux prix littéraires, j'envoie mon livre en 1 exemplaires avec mon inscription et mon paiement si c'est un chèque, ou avec la preuve de paiement si c'est un virement ou par QR Code, par courrier colissimo à :

Mr Vinson Fisher, AECT/3A, 55 route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.

Ce livre doit avoir impérativement été édité entre le 1er janvier 2024 et le 30 avril 2026 pour pouvoir être présenté aux différents prix littéraires.

État des besoins, veuillez inscrire ci-dessous le détail *:

☐ **J'ai besoin de : ……**

……

……

……

……

……

Observations :

……

……

……

……

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

ÉDITEURS :

Vous devez déclarer le nombre d'auteurs, et le nombre d'ouvrages littéraires présentés sur votre stand, nous transmettre ci-dessous leur adresse électronique s'il y a lieu.

- ……@……
- ……@……
- ……@……
- ……@……
- ……@……
- ……@……
- ……@……
- ……@……

Annotations particulières du demandeur à rajouter sur papier libre au dossier si besoin.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

RÉSERVATION DÉFINITIVE 2026
Auteurs, éditeurs et participants exposants

5ème page obligatoire signée : Rayer les mentions inutiles

(*Veuillez cocher les cases correspondantes à vos besoins et demandes*)

☐ J'envoie, avec mon inscription, avec une biographie simplifiée, accompagnée d'une photographie au format « jpeg » ou « png » à :
aect.contact.courriels@gmail.com ou vinson.fisher24@gmail.com

Vous serez officiellement présents sur les pages dédiées au salon 2026 :
https://www.facebook.com/profile.php?id=61563351620382
https://www.instagram.com/3asalon24330/
https://www.3aenoccitanie.fr/crbst_2.html
https://www.linkedin.com/in/vinson-patrick-fisher-a00303149/

Et sur la page de notre édition associative privée *(6,3 K followers - 2,2 K suivi(e)s)* :
https://www.facebook.com/profile.php?id=61578011139951

Sans l'envoi de cette biographie et de ma photographie, j'ai bien noté qu'il me sera très difficile de figurer sur les pages dédiées au Salon du Livre International de Bassillac & Auberoche. (Si c'est votre 2ème participation l'envoi photo/bio n'est pas nécessaire).

☐ Je présente une, ou plusieurs œuvres de mon choix à la sélection des prix littéraires 2026, et envoie 1 exemplaire par livre présenté en colissimo à :
Mr Vinson Fisher, AECT/3A, 55 route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE, avant le 27 mars 2026 à 00h00, (*cachet de la poste faisant foi*) ; En signant mon inscription, je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Salon et être réputé de l'avoir accepté dans son intégralité.

Nom, prénoms et qualité	Date et signature
(Lu et approuvé, bon pour accord)	*(Cachet pour les éditeurs)*

TOUTE FICHE D'INSCRIPTION INCOMPLÈTE SERA REJETÉE.
TOUTE PARTICIPATION IMPAYÉE ENTRAÎNE L'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER AU SALON 2026.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE BASSILLAC & AUBEROCHE – ANNÉE 2026

Annexe aux 5 premières pages d'inscription, à garder pour vous

Règlement des Prix Littéraires

Article 1 Les auteurs ne peuvent participer à la sélection en vue d'attribution d'un prix qu'une fois inscrits définitivement au Salon du Livre 2026 (*cf. conditions sur le bulletin d'inscription*) ; L'inscription + 1 ex du livre, doivent être adressés en courrier suivi à : Mr Vinson Fisher, AECT/3a, 55, route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.

Article 2 **La date butoir pour la participation à la sélection des prix littéraires de ce salon est le 27 mars 2026 à 00h00** ; Passé cette date, aucun livre ne sera accepté par le jury, qui ne prendra en compte que les livres édités entre le 1er janvier 2024 et le 30 avril 2026. (*Les livres sans ISBN et les livres numériques ne sont pas acceptés pour concourir aux prix littéraires, mais ils peuvent être présentés sur les stands par leurs auteurs)*.

Article 3 Les livres à caractère discriminants, sexuel, diffamant ou raciste qui sont contraires à notre ligne éditoriale, ou à celle de nos partenaires, ne seront pas acceptés, pour les livres rédigés en écriture inclusive ils ne sont pas acceptés dans nos concours, mais peuvent être présentés au salon pour y être vendus.

Article 4 Les auteurs participants au Salon 2026 recevront un rappel de la date butoir à l'approche de celle-ci, 15 jours avant, aucune exception, excuse ou plainte ne sera acceptée par le jury, les envois seront effectués en courriers suivis de type colissimo par les expéditeurs sous la responsabilité de ces derniers, ou déposés au secrétariat de la Mairie de Bassillac 750 Avenue François Mitterrand 24330 Bassillac, (*Téléphone secrétariat : 05 53 54 42 01)*.

Article 5 Tous les livres sont lus sans exception, par le comité de lecture, un avis littéraire du jury sous la forme d'une critique littéraire pourra être publié sur les pages dédiées au salon 2026 ; A l'issue du vote, et en cas d'ex aequo, le choix du livre à récompenser sera mis en délibération, la décision finale revenant au Président du Comité de Lecture, cependant plusieurs auteurs peuvent partager le même prix exceptionnellement ; Pour chaque prix, les livres présentés sont lus au moins trois fois chacun par les membres du comité de lecture et par les responsables de l'organisation du salon.

Onze prix littéraires seront remis lors de la réception protocolaire du dimanche 17 mai 2026 de 15h00 à 16h00, sous la présidence du maire élu de la ville de Bassillac et des autorités partenaires présentes, qui remettront les prix du salon 2026.

- **Grand Prix de la Ville de BASSILLAC &AUBEROCHE**
- **Prix de la meilleure histoire vécue** *(Livres d'histoire vécue, biographies, etc.).*
- **Prix du meilleur roman.** *(Classique, fiction, fantaisie, etc.).*
- **Prix de poésie.** *(Sonnets, rondeaux, poèmes en prose, acrostiches, etc.).*
- **Prix du Terroir Périgourdin.** *(Ouvrages divers sur la France régionale).*
- **Prix catégorie science-fiction.** *(Bandes dessinées ou romans).*
- **Prix de la meilleure autrice** *(ou auteure)*
- **Prix du meilleur livre jeunes auteurs.**
- **Prix coup de cœur du comité de lecture.**
- **Prix du récit historique.** *(Récits historiques se rapportant au thème du salon sur les chemins de la résistance en Dordogne).*
- **Prix de la meilleure bande dessinée.**

De même tous les genres de thèmes littéraires, en conformité avec notre ligne éditoriale, et celle de nos partenaires, peuvent concourir à tous les prix littéraires, le thème 2026 à caractère historique portant sur les chemins la résistance en Dordogne durant l'occupation allemande entre 1942 et 1945 n'étant qu'indicatif et non obligatoire.

Article 6 Ainsi que défini par l'Article 1, les auteurs ne pourront participer à la sélection des prix qu'à la condition d'être au préalable inscrit et être à jour du paiement de leur participation.

Article 7 Aucun ouvrage reçu ne sera restitué, les livres envoyés par les auteurs pour la sélection des prix étant redistribués au public sous forme de tombola en clôture du Salon du Livre 2026 au profit des visiteurs, ou au profit de bibliothèques d'associations.

Les prix littéraires pourront être réajustés et redéfinis entre septembre 2025 et mai 2026, selon les besoins, voire réduits s'il n'y a pas assez de concurrents dans les catégories prévues pour l'obtention d'un prix de littérature.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE 2026
BASSILLAC & AUBEROCHE

Annexe aux 5 premières pages d'inscription, à garder pour vous

Règlement Intérieur

Article 1 ORGANISATION

Pour sa deuxième édition, le Salon du Livre International de Bassillac et Auberoche est organisé par l'Association 3A En Occitanie, sous la responsabilité de son département littérature, en partenariat avec la municipalité de la ville de Bassillac & Auberoche.

Il aura lieu à BASSILLAC, 24330, le samedi 16 mai 2026 de 13h00 à 19h00 en après-midi, et le dimanche 17 mai 2025 de 09h00 à 19h00, dans les locaux municipaux sis au 750 de l'Avenue François Mitterrand 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE.

Article 2 PROMOTION DU SALON

Ce Salon a pour unique but la promotion de la littérature sous toutes ses formes, qu'elle soit occidentale, orientale, amérindienne ou asiatique, chaque année, avec un thème général non obligatoire est défini, le salon restant en premier lieu ouvert à toutes les formes de littératures existantes issues de toutes les formes d'éditions.

Article 3 CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le Salon annuel International du Livre de Bassillac et Auberoche est ouvert aux :

- Auteurs Autoédités, en édition participative à compte d'auteur ou à compte d'éditeur,
- A toutes les maisons d'éditions, les éditeurs indépendants numériques ou associatifs,
- Au auteurs Jeunesse, et illustrateurs pour la Bandes Dessinées,
- A toutes les professions annexes au livre (calligraphie, enluminure, reliure, etc.),
- Au libraires et bouquinistes comme exposants commerciaux,
- Au historiens, conférenciers, universitaires, associations culturelles, et historique,
- Au créateurs, artisans, exposants en liens avec le livre avec des ateliers participatifs.

Pour les artisans du livre, nous vous offrons la possibilité de faire annuellement un atelier de démonstration/découverte et participatif artisanal jeunesse/emploi, emplacement à réserver selon vos besoins.

(Nous contacter auparavant, merci).

Les organisateurs du salon se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute candidature qui serait non conforme à la ligne éditoriale générale du salon, ou pouvant présenter un manque de sérénité pouvant provoquer un désordre à l'ordre public entrainant un risque pour les lieux et les personnes.

Article 4 MODALITÉS D'INSCRIPTION et CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Par courrier : colissimo suivi, si vous concourez aux prix littéraires, avec votre paiement par chèque :
(À l'ordre de : 3A en occitanie/département littérature *Vinson Fisher*).

(*Colissimo suivi pour les ouvrages concourant aux prix littéraires et les 5 premières pages du dossier d'inscription, accompagné soit du paiement par chèque, ou de la preuve de paiement par virement ou QR Codes***) :** À Mr Vinson Fisher, AECT/3A, 55, route du 16 août 1944, La Roquette, 24330 BASSILLAC & AUBEROCHE

Renseignements par téléphone en amont de l'inscription :
Mr. Vinson Fisher au 07 71 85 00 77

Par mail : les 5 premières pages du dossier d'inscription, avec copie du reçu de votre paiement, uniquement si vous avez payé votre participation par virement ou QR codes, à :

aect.contact.courriels@gmail.com
ou
vinson.fisher24@gmail.com

La clôture des inscriptions générales au salon est fixée au samedi 30 avril 2026 à 00h00, terme de rigueur le cachet de la poste faisant foi.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

Coordonnées bancaires de l'association « 3A En Occitanie » pour le département éditorial et littéraire du salon international du livre 2026, de façon à envoyer vos paiements d'inscription :

RIB (virements uniquement)

Coordonnées du titulaire du compte :
Titulaire du compte : Les 3A en Occitanie

Adresse : 815 Chemin des Justices Vieilles,
30000 Nîmes France
Institution financière : SumUp Limited

IBAN : IE11SUMU99036511148638
BIC : SUMUIE22XXX

Pour les paiements par carte bancaire sur le site web du salon, un bouton de paiement est mis en place avec plusieurs QR codes vous dirigeant sur un paiement sécurisé sur la page dédiée au salon :

Lien pour les paiements en ligne :

https://www.3aenoccitanie.fr/crbst_2.html .

Important : N'oubliez pas que pour tous paiements vous devez mentionner vos noms et prénoms, avec le pseudonyme d'auteur. Merci

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

Pour votre réservation et son paiement plusieurs méthodes

QR Codes de paiements à scanner avec votre smartphone

QR Code pour paiements PayPal

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

QR Code pour paiements toutes cartes

https://pay.sumup.com/b2c/QCSQXHDK

QR Code pour paiements de dons à l'Association 3A en faveur du salon 2025

Mention à préciser avec le don :
« En faveur du salon littéraire de Bassillac et intitulé nominatif du donneur de soutien »

Les reçus fiscaux pour les dons et les paiements de participation d'auteurs et éditeurs ;
Sont à demander lors de l'envoi des dossiers d'inscription avec le paiement.

Article 5 ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

Les emplacements ne seront attribués qu'après la réception du paiement de l'inscription et des5 premières pages signées du dossier d'inscription, un plan de la salle, situant votre place d'auteur, peut vous être envoyé sur simple demande.

La répartition des stands dans les locaux municipaux est régie uniquement par l'organisateur et les responsables de la municipalité de la ville de Bassillac, pour des raisons évidentes de sécurité, cependant l'échange de place reste adaptable.

Article 6 HORAIRES D'OUVERTURE et INSTALLATION DES STANDS

Ouverture au public :
Le samedi 16 mai 2026 de 13h00 à 19h00
Le dimanche 17 mai 2026 de 9 heures à 19 heures.

Installation des stands par les exposants : le samedi 16 mai 2026 en matinée à partir de 08h00, ou le dimanche 17 mai 2026 de 7h00 à 9h00.

Chaque exposant organise comme il le souhaite l'animation de son stand dans le respect de l'espace imparti et de la sécurité des lieux, chaque exposant est responsable de son stand (*cf. précisions à l'article 7*).

La mise en place de matériel informatique pour les auteurs, éditeurs et exposants est autorisée, aucune sonorisation personnelle ne sera acceptée, sauf sur demandes d'interventions émises au préalable dans le cadre d'une animation spéciale, les affichages numériques et les ordinateurs privés sont acceptés pour la diffusion des informations commerciales par les participants exposants, la décoration des stands reste libre tant qu'elle répond à l'exigence éditoriale et sécuritaire du salon.

Article 7 RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET CIVILES

Chaque exposant a le devoir d'être assuré personnellement pour le stand qu'il tient, pour son contenu ainsi que pour lui-même ; Les assurances contractées par l'association 3A en Occitanie ne sont que complémentaires des assurances obligatoires individuelles ; Et en aucun cas l'organisateur, ou d'ailleurs la municipalité de Bassillac, ne pourront être tenus pour responsables du vol, de la perte, de la disparition ou de la dégradation d'objets ou de marchandises exposés.

L'association 3A En Occitanie met une équipe professionnelle interne de surveillance, qui est habilitée sécurité des biens et personnes, premiers secours et secours en équipe, elle sera présente tout au long de ce salon.

Article 8 VENTE DES OUVRAGES

Pour les auteurs autoédités, la vente de leurs œuvres est encaissée directement sur place par eux-mêmes, en respectant la législation en vigueur sur la vente des livres et les transferts financiers, de même pour tous les exposants.

Article 9 ANNULATION

En cas de force majeure, l'exposant ou l'auteur doit confirmer son annulation au plus tard le 3 mai 2026, passé cette date aucun remboursement ne pourra être effectué par l'organisateur pour l'emplacement réservé, cependant la réservation annulée pourra être reportée sur le salon de l'année suivante sur demande de l'annulant.

En cas d'annulation du salon international du livre de la ville de Bassillac & Auberoche par cas de force majeure, l'intégralité des paiements de participation auteurs, exposants et éditeurs sera immédiatement remboursée par virement bancaire par nos soins, après que l'annulation est réputée effective et définitive.

Le remboursement des paiements après annulation de l'inscription, quel que soit le cas, fera l'objet d'un reçu de la part de l'annulant qui doit être adressé dès réception à l'organisateur du salon pour raisons de comptabilité associative, soit par courrier ou mail dans les 15 jours suivant la fin du salon.

Article 10 SURVEILLANCE ET VIDÉO SURVEILLANCE

Définie avec la municipalité de Bassillac, la sécurité des biens et des personnes, du samedi 16 mai 2026 au 17 mai 2026, sera assurée par les services internes de l'association 3A En Occitanie, ainsi qu'au niveau des premiers secours et secours en équipe, et par les services de secours compétents du département selon le cas.

Article 11 RESTAURATION

Le repas de midi du samedi 16 mai 2026 et du dimanche 17 mai 2026 reste à la charge de chacun, auprès du stand de restauration qui est mis en place durant tout le salon, ou auprès des commerces de proximités, personne ne sera autorisé à manger dans les locaux municipaux dédiés au salon littéraire, l'alcool et toutes autres substances illicites étant prohibés sur tout le site durant toute la manifestation, toute infraction et désordre à l'ordre public provoquera l'intervention des forces de l'ordre en gendarmerie et en police municipale.

ASSOCIATION LES 3A EN OCCITANIE
Siret : 913 192 829 00012 - APE : 88 99B
Siège social : 815 Chemin des Justices Vieilles 30000 NÎMES

Département Littérature : Mr Vinson Fisher
Secrétariat aect/3A : 55 route du 16 août 1944 – La Roquette
24 330 BASSILLAC & AUBEROCHE
Courriel : aect.contact.courriels@gmail.com
Tél : 00(33)771 850 077 - 00(33)629 961 073

Article 12 REMISE DES PRIX LITTÉRAIRES

La cérémonie de remise des prix littéraires se déroulera de 16h00 à 18h00 le dimanche 17 mai 2026, elle sera présidée par Monsieur le Maire élu de la ville de Bassillac et ses adjoints concernés, par les parrains et les partenaires du salon, qui remettront les prix aux lauréats primés du salon 2026, elle sera couverte médiatiquement par les médias de la presse écrite présents et les vidéastes du salon.

Article 13 RENCONTRES LITTÉRAIRES

Durant le déroulement du salon, les auteurs pourront échanger publiquement avec les visiteurs présents, lire des passages de leurs œuvres sur une période courte, pour cela ils doivent le préciser lors de leur inscription pour des raisons de gestion du temps de parole. Les créneaux retenus s'étalent de 14h00 à 18h00 le samedi 16 mai 2026, et de 10h00 à 16h00 le dimanche 17 mai 2026, les salles étant sonorisée, l'interaction éventuelle des témoins de la résistance en Dordogne et des anciens combattants de Bassillac pourra s'effectuer dans un but de transmission de l'histoire avec les jeunes générations des écoles de notre commune, sous la responsabilité obligatoire des parents d'élèves et des professeurs des écoles bassillacois.

Les responsables du Salon
Présidence du Département Littérature
3A EN OCCITANIE : Mr Vinson Fisher & Mr Elisée Bauduin

Vinson Fisher

Elisée Bauduin
Eques Logos

Établi à BASSILLAC & AUBEROCHE, le 1er septembre 2025 :
Deuxième édition du salon du livre international de BASSILLAC & AUBEROCHE 24330.

NOTA BENE : *Sont cordialement invités à titre gracieux, les douze lauréats des prix littéraires du salon 2025, (**ils pourront se présenter aux prix de littérature 2026 qu'avec un nouvel ouvrage qui n'a pas concouru aux prix précédents****).***

Dans le cas d'une difficulté de paiement, ou de parution en retard d'un livre, veuillez nous contacter le plus rapidement possible afin que nous puissions vous aider à venir et à concourir, l'important pour notre association et pour la Marie de Bassillac étant de promouvoir les auteurs et leurs livres.

Merci
Vinson Fisher

Direction du salon 2026